

9 MARS 2017

On n'est pas bien à Paris !



FINALEMENT, J'AIME PARIS





AGENT D'EXÉCUTION, MAÎTRISE, CADRE, SALARIÉ AVANT TOUT !

Depuis que la notion a été inventée le salarié cadre, surtout le cadre-manager qui a une fonction précise d'encadrement, est censé être une courroie de transmission entre la direction et les autres salariés.

La direction attend donc de lui qu'il adhère sans restriction à la stratégie de l'entreprise, qu'il soit corvéable à merci. En échange de quoi on lui octroie quelques avantages en termes de salaires (grille, bonus, avantages en nature : ordinateur, téléphone), de conditions de retraite (régime AGIRC), de décompte du temps de travail (forfait jour)...

On attend bien entendu des cadres qu'ils ne se syndiquent pas ou à la rigueur qu'ils adhèrent à un syndicat spécialement créé pour eux, un syndicat catégoriel de préférence. De ce fait tout est organisé pour qu'ils soient le plus possible en opposition avec les salariés non cadres. La Direction exploite sans vergogne le bon vieux principe "Diviser pour mieux régner".

Mais la Direction d'ADP, comme la plupart de la classe dirigeante de notre pays, ne s'est pas rendu compte que l'on a changé d'époque. Elle se croit toujours dans les années 60 ou 70. Il n'y a qu'à voir les dépenses somptuaires qui sont faites au nouveau siège de CDG pour les appartements du PDG !

Or toute cette vieille vision des choses ne correspond plus à la situation des cadres d'aujourd'hui.

Plus que jamais il est nécessaire de bien comprendre qu'avant de relever de quelque catégorie professionnelle que ce soit, on est avant tout des salariés. La Direction n'a pas plus de considération pour les cadres que pour toutes les autres catégories de salariés.

Il n'y a qu'à voir toutes les attaques qui ont été faites depuis 5-6 ans par la Direction contre le statut et les acquis sociaux des cadres (échelons devenus des pas, prise en compte unilatérale de l'ancienneté pour les avancements, nouveau CET renégocié au rabais, généralisation des open-spaces, bientôt la remise en cause unilatérale du forfait jour, etc...). Aujourd'hui les cadres avec des états de service de 10, 20 ou 30 ans, se font jeter comme de simples kleenex par des néo-managers qui prétendent donner des leçons à la terre entière.

C'est pourquoi nous considérons à **l'UNSA/SAPAP** que, y compris pour des cadres, c'est le collectif qui doit primer ! Nous avons des défis communs à relever, des combats communs à mener. "Le chacun pour soi" n'a aucun avenir.

*Rejoignez **l'UNSA/SAPAP** syndicat non catégoriel, qui défend tous les salariés, y compris les cadres.*